

Cet impôt contribuait à accroître les revenus de l'établissement, et ainsi, fournissait aux recteurs les moyens d'étendre les secours affectés au soulagement des malades et des voyageurs indigents.

Les sommes perçues par l'hôpital en 1658, 1659 et 1660 s'élevèrent en tout à 1925 livres 13 sols, donnant ainsi en moyenne, un revenu de 641 livres 4 sols par année.

Des Suisses, organisés en compagnie, formaient la garde des deux portes principales; une sentinelle se tenait dans la grande tour du pont-levis, une autre sentinelle gardait les tours bâties sur la culée du pont. Elles devaient veiller jour et nuit à la sûreté de la ville (1).

Les deux rives du fleuve n'avaient point alors la hauteur qui leur fut donnée par la suite, surtout du côté du quai de l'hôpital. Pour laisser aux arches marinières l'élévation nécessaire à la navigation, et aux eaux un débouché en rapport avec leur volume, qui est fort grand, surtout à la crue du fleuve, on s'était vu forcé d'établir le cerveau des voûtes à une grande hauteur par rapport au niveau du rivage, ce qui avait nécessité, aux deux extrémités, des pentes extrêmement rapides, par lesquelles on redescendait sur les rives. Cette déclivité, fort incommode pour les voitures et surtout pour les charrettes lourdement chargées, était très-sensible, particulièrement du côté de la Guillotière; elle s'étendait sur une longueur de 80 mètres environ.

Depuis de longues années, aucune réparation n'avait été faite au pont de la Guillotière, et le mauvais état

(1) Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne, par Jean de Saint-Aubin.